



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

**Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie
et de Réadaptation pour Handicapés (S.I. C.P.R.H.)**

Département de la Seine-et-Marne

Nombre de membres :

En exercice : **68**

Qui ont pris part à la délibération : 35

Dont pouvoirs : 8

Date de la convocation : 24 juin 2021

Date d'affichage : 2 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le 30 juin, à 19h30, le Comité syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Charles Vanel de Lagny-sur-Marne, conformément au statut en vigueur, après convocation légale, sous la présidence de **M. CHEVALIER Luc**.

Étaient présents : 27

Mme MOKRI Pnina, Mme BEERNAERT Aude, M. VOISIN Claude, Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme LAFFORGUE Nicole, Mme MERIGARD Sylvie, Mme ENGLARO Brigitte suppléante de M. LASMIER Robert, Mme MAAH Monique, M. CABANIÉ Guy suppléant de Mme DESCROIX Patricia, M. FLEURY Sébastien, M. FATIS Stéphane, M. GAUDEFROY Gérard, Mme BELBOUAD Linda, Mme LEHMANN Corinne, M. TEMPLIER Yvon, Mme LAY Sosthène suppléante de Mme ZAHLAOUI Chantal, M. CURUTCHET François, M. ROBERT Claude, Mme COURTINE Elisabeth, Mme GUILLOSSOU Carine, M. CHEVALIER Luc, Mme DE SA Elda, Mme GREGOIRE Natacha suppléante de Mme RICHARDSON Esther, Mme BOCH Béatrice, M. COCHEZ Jean-Luc, M. DESFOUX Didier.

Étaient absents excusés : 18

Mme RODRIGUES Fatima, Mme LUCCHESI Elisabeth, Mme BORIES Régine, Mme NGUYEN Khanh, Mme HAM Lavie, Mme BOURGOGNE Sandrine, Mme TABAI Samia, Mme RIBAILLE Catherine, Mme RIOJA Virginia, Mme LECOLLE Sandrine, Mme TARTARE Martine, M. CHOFFARDET Pierre, M. CABARRUS Cécile, M. LECLERE Nicolas, Mme COURET Ghyslaine, Mme BORYS Halina, Mme SARR Mariétou, M. BEGUE Gérard.

Étaient absents non excusés : 23

Mme BOISSOT Colette, M. RABASTE Brice, M. MAURY Philippe, Mme SAUNIER Nicole, M. LASSAU Cédric, Mme HERBIN Hélène, Mme DAGUERRE Martine, M. DELAPORTE Norbert, Mme TOMAS Elodie, M. VERAX Jérôme, Mme MOKEDDEM Hanifa, M. MACHADO Anthony, Mme JULIAN Patricia, Mme ROTOMBE Claudine, Mme DESCOUX Marie-Agnès, Mme JODIN Isabelle, M. BODIER Mickaël, M. PILGRAIN Hervé, Mme LAMRI Khadidja, M. VILLALBA-MOLERO Florent, M. LEBON Fabien, Mme BRUNET Stéphanie, M. TOUNSI Tony.

Procurations : 8

Mme BOURGOGNE Sandrine en faveur de M. CHEVALIER Luc, Mme TABAI Samia en faveur de Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme RIBAILLE Catherine en faveur de Mme DE SA Elda, Mme RIOJA Virginia en faveur de M. GAUDEFROY Gérard, Mme TARTARE Martine en faveur de M. VOISIN Claude, M. CHOFFARDET Pierre en faveur de M. CHEVALIER Luc, M. LECLERE Nicolas en faveur de Mme COURTINE Elisabeth, Mme COURET Ghyslaine en faveur de Mme MERIGARD Sylvie.

Secrétaire de séance : M. Gérard GAUDEFROY

SI-DEL-2021-15 Modification de la composition du Comité syndical par l'installation d'un(e) nouveau délégué (e) titulaire de la commune de Montévrain.

Monsieur le Président informe l'Assemblée délibérante qu'en date du 4 mars 2021, suite à la démission de Madame BORYS Halina, déléguée titulaire et Madame GARÇION Magali, déléguée suppléante, la commune de Montévrain a procédé à la nouvelle désignation des membres du Conseil Municipal pouvant siéger au Comité Syndical du SI CPRH en tant que **membres titulaire et suppléant**.

VU l'article L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) rendant applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les dispositions du même Code relatives au fonctionnement du conseil municipal,

VU l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif aux modalités de vote applicables notamment en cas de nomination d'un nouveau délégué au sein du Comité syndical du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés,

VU l'article 4 des statuts du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés (SI CPRH) qui détermine le nombre de représentants par commune,

VU la délibération n°2021-006 du Conseil Municipal du 4 mars 2021 de la commune de Montévrain, délibération rendue exécutoire en date du 17 mars 2021 et transmise au SI CPRH le 5 mai 2021,

ENTENDU l'exposé du Président invitant les membres du Comité Syndical à procéder à l'installation de nouveaux délégués titulaire et suppléant,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

PROCEDE à l'installation comme **représentant titulaire** de la commune de Montévrain au sein du Syndicat Intercommunal CPRH :

- Monsieur Philippe MONSCOURT

PROCEDE à l'installation comme **représentant suppléant** de la Commune de Montévrain au sein du Syndicat Intercommunal CPRH :

- Madame Félicie CHAINON

APPROUVE à l'unanimité la nouvelle composition du Comité syndical du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'Etat en Sous-Préfecture de Torcy,

Ampliation adressée :

- Au représentant de chaque collectivité membre.

VOTANTS : 35

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré en séance du 30 juin 2021



**Le Président
Luc CHEVALIER**